

pont des Arches, le pont d'Amercéeur, le pont de la Boverie et de Longdoz.

Pont

RUE DU — communique de la place du Marché à la rue de la Cité.

La rue du Pont, qui a fait l'objet de deux arrêtés royaux d'**alignement** (7 août 1835 et 23 septembre 1839), mesure seulement de 6 mètres 40 cent. à 8 mètres de largeur. Elle faisait pourtant partie de la grande voirie et n'a cessé d'y être comprise que le 19 février 1885.

C'était, en effet, jadis, et c'est encore l'une des artères les plus importantes de la ville. Dans tous les siècles écoulés, et jusqu'à l'ouverture de la rue Léopold, en 1875, la rue du Pont demeura, quant au charriage, **l'unique voie de communication directe** entre le centre de la cité et le quartier d'Outre Meuse. Nulle autre rue ne présentait une aussi vive animation, une circulation aussi abondante de véhicules de toutes espèces. C'est dire qu'elle était la plus commerçante de Liège et que les immeubles qui la bordent furent toujours appréciés à une haute valeur.

Sa naissance est au moins contemporaine du premier pont des Arches. Nous pouvons même affirmer qu'elle lui est antérieure. La rue a été ouverte juste en prolongement de ce pont et avant celui-ci du passage d'eau auquel il a succédé. Mais l'établissement du pont a été la cause première, unique même, de la dénomination de la voie.

L'appellation *rue du Pont* comptait plusieurs centaines d'années au temps de Jean d'Outremeuse, comme l'attestent les archives locales ⁽¹⁾. C'est elle apparemment qui aura induit ce chroniqueur à croire qu'à l'origine, la rue elle-même formait un véritable pont, bâtie sur des arcades et des voûtes. On peut encore, avançait-il, se rendre compte du fait, car diverses maisons reposent sur des voûtes ou arches, notamment dans la partie située entre la rue Féronstrée et la *rue de l'Evesque Court* (de la Boucherie) ⁽²⁾.

Le niveau du sol étant, dans le principe, bas et inégal en l'endroit, il est possible qu'il ait fallu soit bâtir sur pilotis, soit donner des espèces d'arcades pour fondations à quelques constructions. Un pont n'avait point de raison d'être là puisqu'il n'y coulait aucun cours d'eau. Il n'aura jamais vu le jour que dans l'imagination du chroniqueur du XIV^e siècle, qui, se lançant en plein dans la légende, en attribue l'érection à l'hypothétique Ogier le Danois, au IX^e siècle.

La rue était fermée à son extrémité vers la rue de la Cité par un *arvd* qui subsistait au XV^e siècle ⁽³⁾.

Le monument auquel elle donnait accès et qu'elle devait perpétuer dans sa dénomination est bien le pont des Arches. Aussi était-elle parfois désignée *rue du Pont des Arches* en des siècles reculés ⁽⁴⁾.

Dans une charte de l'an 1026, apparaît comme témoin

un Lietminne *de Ponte*. Peut-être faut-il voir en lui le **plus vieil habitant connu de la rue** dont nous parlons ⁽¹⁾.

Il ne peut y en avoir de plus ancien, en tout cas, nous l'établissons à l'article *Pont des Arches*. Si la rue existait précédemment, le pont était à peine jeté sur le fleuve à la date précitée. Les archives locales nous signalent d'autres habitants de cette rue, du XI^e siècle et du début du suivant. Tous ceux-là occupent des situations en vue, car ils ont le rang d'hommes libres et sont compris dans ce qu'on appelait la « famille de saint Lambert ⁽²⁾ » ou, si l'on veut, les familiers de l'évêque.

La voie s'ouvrait dès lors, ainsi que dans la suite, entre une **double rangée d'habitations** très serrées. Leurs hôtes, répétons-le, appartenait à tous les rangs de la société. A côté d'une famille patricienne ou d'un noble échevin, vivaient de petits commerçants ⁽³⁾ qui finissaient fréquemment, tant le trafic se faisait intense et fructueux, par se trouver à la tête d'une fortune rondelette. Au milieu du XIII^e siècle, on obtenait une bonne maison de commerce moyennant une redevance annuelle de vingt-quatre sous ⁽⁴⁾. Plusieurs des négociants s'allièrent à des familles seigneuriales. L'une des plus anciennes inscriptions tumulaires de langue romane recueillie jadis en Hesbaye, dans l'église d'Awans, nous garde le souvenir du mariage du chef d'une des nobles lignées hesbignottes, seigneur Humbert Corbeau, avec la fille d'un bourgeois de la rue du Pont. Elle est ainsi conçue :

« *Chi giest dame Katherine del RUE DU PONT, bourgeoise de Liège, mere a ma dame Lorette feme saingor Humbier Corbea chevaliers sires dawans ki morut... MCCXCVI. II... nones de févriir.* »

Ce que l'on voyait surtout en la rue du Pont à l'époque où vivait Jean d'Outremeuse, c'étaient des fabricants et des débitants d'instruments en bois tels que : cuillères, *escuelez* (écuelles), *tailleurs* (plats sur lesquels on coupe les viandes), *saisérons* (salières) et *fiseais* (fuseaux). Lui-même le raconte ⁽⁵⁾. Vers l'extrémité de la rue, à côté de la Goffe, les marchands de cordes se concentraient de préférence ⁽⁶⁾. Non loin de là étaient les marchands de semences et les « pots d'étainier ». On en rencontre encore un certain nombre en la rue. Les autres professions n'étaient pourtant pas exclues ⁽⁷⁾.

En disant plus haut qu'aucun **cours d'eau** ne traversait la rue du Pont, nous nous sommes trompé. Un petit ruisseau la parcourait dans toute son étendue. C'est une branche de la Légia. Elle y coulait au milieu de la voie,

(1) *Cart. de Saint-Barthélemy*, f. 39.

(2) 1078 : *Godescalus de Ponte* ; Lambertus *de Ponte*. (*Cart. de Saint-Barthélemy*, f. 1 et 3.) — 1088-1119 : Lambertus *de Ponte*. (PONCELET, *ICSC*, n^{os} 9, 14 et 17.) — Voir aussi au début du XII^e siècle pour : Théodorice *du Pont*, fils de Lambert. (*Charte de Saint-Jean de 1107*. — *BIAL*, t. XII, p. 234. — *DARIS, Notices*, t. IX, p. 147. — *CESL*, t. I, p. 46. — *PONCELET, ICSC*, t. I, pp. 8 et 11.)

(3) Gilles Surllet, *échevin*, demeurant *rue de Pont*. (*Testament du 21 mai 1281*. — *C. DE BORMAN, Les échevins*, t. I, p. 425.) — XIII^e siècle : Maison où Johan Doreng li *serpentiers* mainte elle rue de Pont. (*PI*, r. 11, f. 79 v^o.) — Maison Godefroid le *sanier* (marchand de sel. (*Ibid.*, f. 79.)

(4) LAHAYE, *ICSJ*, n^o 152.

(5) T. III, p. 416 ; t. IV, pp. 26 et 229.

(6) 1373 : Mathi le *vaxeliers* demorant par devant Sainte-Catherine, par decha les *cordiers*, d'amont joindant par desor Math. le *cordier*. (*Charte de Saint-Jacques*.)

(7) 1259 : Le chapitre Saint-Jean donne en accense perpétuelle à Simon *cordonnier* (*allutarius*), citain de Liège, la maison sis rue du Pont, entre les maisons de Theodoricus, *cordonnier*, et de Mattheus, moyennant une redevance annuelle de 24 sous de Liège payable en 4 termes. (*Cartul. Saint-Jean*, r. 1, f. 53 v^o.)

(1) 1215 : *Domus in vico Pontis*. (*Cartul. Saint-Jean*, r. 457, f. 53 v^o.) 1253 : *In vico de Ponte*. (*Charte des Dominicains de février 1253*.) — 1276 : *Balduinum de vico Pontis*. (*Charte du 18 décembre 1276, CESL*, t. II, p. 268.) — 1285 : *Rosscal delle ruoc de Point* qui avoit dit lait. (*Paveilhars*.) — *MN*, éd. PONCELET, t. II, pp. 123 à 125.

(2) Tome IV, p. 26 ; V. aussi t. III, p. 415.

(3) 1440 : *Demoreiges scitueit defurs l'arvo au coron delle rue de Pont et fut ja ly dit lieu appellé le viez mostier Sainte-Katherine*. (*Dominicains, Stock* 1413-1480, f. 66 v^o.)

(4) PONCELET, *ICSC*, n^o 1120.

dans une espèce de canal et à ciel ouvert. Il en était encore ainsi en la seconde moitié du XVII^e siècle. Les recès du Conseil de la cité conservent le texte d'une requête adressée par les habitants de la rue en 1679, lesquels se plaignaient de ce que les ordures jetées dans le canal empêchaient l'eau de couler librement. Ce canal aura été voûté peu après.

A part la disparition de ce ruisseau, et la reconstruction ou la transformation d'un certain nombre de bâtisses, la rue a maintenu assez bien sa physionomie d'autrefois. Elle a toutefois été élargie sur quelques points.

*
**

C'est l'une des rues de la ville où l'on retrouve le plus grand nombre de **vieilles habitations**, où se pratiquait surtout l'usage très répandu anciennement de céder aux propriétaires voisins, suivant les besoins du moment, telle ou telle partie d'un bâtiment. C'était le cas au XV^e siècle pour la maison de l'échevin Gillard de Waroux (1). De la sorte s'est-il fait que, de nos jours encore, diverses habitations de la rue ont un possesseur pour l'étage supérieur et d'autres pour les parties basses de la maison. Ce vieil usage n'est pas fait pour faciliter la détermination des anciens propriétaires ou occupants des différents immeubles de cette rue, d'autant qu'en maints endroits la propriété a été très remaniée. Qui dira, par exemple, où était exactement au XV^e siècle l'hôtel de Jean le Riche Homme, qu'on sait pourtant avoir été adjacent aux maisons de Thomas Peronne et à la place du *Pied de Bœuf* (2). Essayons néanmoins, comme nous le faisons pour quelques antiques rues centrales, de donner un rapide aperçu du passé connu de chacune des demeures de la rue du Pont.

Le côté gauche d'abord. Les transformations, diminutions ou agrandissements d'immeubles ont été opérées principalement dans la section comprise entre Féronstrée et la rue de la Boucherie. Elle est disparue, par exemple, la Halle et la boucherie dite des Vignerons, qui formait l'angle des rues Féronstrée et du Pont. Nous retraçons autre part diverses phases de cette institution remplacée ultérieurement par l'immeuble dit du *Savoyard* (3). Il serait donc oiseux d'y revenir. Disons seulement qu'au point de vue de la liberté de la circulation, le siège de cet abattoir, en la rue du Pont, n'était pas sans offrir de graves inconvénients. L'espace réservée à cet établissement se trouvant fort restreint, les bêtes destinées au sacrifice ne pouvaient y être toutes abritées. On devait les placer à la file le long de la rue, en attendant le tour d'exécution (4).

A côté de la Halle des Vignerons, qui a été démolie et remplacée en 1830 par le bâtiment actuel, se dressait la maison du *Saint-Esprit*, enseigne qui a été conservée jusque dans le XX^e siècle. L'immeuble est ainsi indiqué depuis quatre centaines d'années au moins. Il appartenait en 1464 à C. de Houten ; en 1502 à Jean Dengihoul (5), et, en la seconde moitié du XVI^e siècle, à

Mathieu de la Saul (del Saux) (1). Habitée, en 1736, par S. Haquet et A. Werin, sa femme ; en 1770, par J.-F. Dupont, qui vendait des soies, des « draps Damas de Londres, indienne, calamandre », etc., la maison fut ensuite possédée jusqu'au XIX^e siècle par la famille Daywaille (2), d'où est sorti le général de ce nom. C'était là que se tirait chaque semaine, au XVIII^e siècle, la loterie dite de Hollande. Sous la Révolution française, cet immeuble était coté 834. Il porte maintenant le n^o 1.

L'emplacement de la propriété suivante (n^o 835 ancien, 3 moderne) a fait partie de la précédente, jusqu'à la destruction de la ville en 1468. A la place d'une maison, on en bâtit deux dans la suite. La seconde eut pour enseigne un *Barbeau d'Or* (3), enseigne qui subsista fort avant au XIX^e siècle. C'est présentement à la *Vierge noire*. La maison était habitée en 1562 par Arnold d'Emale, en 1576 par Michel Mossis, au XVII^e siècle par des membres de la famille van der Maesen (4) ; au siècle suivant, y vivaient : en 1736, A.-C. Hoyoux ; en 1740, S. Pasque, étainier, et en 1791, A. Hoyet (5).

La maison joignante (n^o 836 anc., 5 moderne) (au *Lion d'Or*, appartenait, dans le commencement du XIX^e siècle, à la famille Lochtman, qui s'y était établie au siècle précédent. Un membre de cette famille, J.-L. Lochtman, recommandait son commerce, l'an 1789, par des avis comme celui-ci :

J.-L. Lochtman, fils, négociant, rue du Pont, tient magasin de porcelaines, terre de pipe et faïences. On y trouve des services de tables complets, tant en bleu qu'en blanc ; continue de vendre des vins vieux de Bourgogne, Rhin, Moselle, etc. ; vend du sirop de punch, première qualité à 45 sols le flacon, jus de citron à 30 sols ; eau-de-vie de Cette, première qualité, à 20 et 24 sols le pot, liqueur rouge à 24 sols le pot, citrons en gros et en détail, etc.

J.-L. Lochtman avait succédé, dans ce négoce, à son père. Martin Lochtman, natif de Fauquemont, a été publié bourgeois de la cité le 17 août 1764. Avant l'arrivée de ce dernier la demeure avait été occupée depuis 1736 par Médart Defays, marchand de ferrailles, A. Daigneux, sa femme, J. Foulon « pot d'étainier » et M. Macors, fils. Elle appartient longtemps aux de Stordeur ; en 1562 à Riga de Buttombur « postenier » (6).

Ce bâtiment avait pour enseigne un *Dragon d'Or* ; il n'est pas d'autre immeuble rue du Pont qui ait un plus long passé historique.

La propriété du *Dragon d'Or* recevait cette désignation il y a sept cents ans. La porte ou la façade empiétait-elle trop sur la voie, et formait-elle ainsi une entrave à la circulation publique ? Toujours est-il que,

(1) 1569 : Maison condit la halle des Vignerons, joint. vers Meuse à Mathieu de la Saul. (EL, Greffe Bernimolin, r. 104, f. 241 v^o.)

(2) BORMANS, *Recherches sur les Rues de la Par. Saint-André*.

(3) 1635 : Maison qui soloit porter (portait précédemment) l'enseigne du *Barbeau d'Or*, joint. vers les Mineurs au Saint-Esprit, vers Meuse au Dragon, der. à la Belle Côte et à la Croix d'Or en Féronstrée. (RP, r. 20, p. 12.) — 1691, octobris, 3 : Obiit proles au *Barbeau d'Or*, in platea Pontis, sepulta in templo. (R. par. de Saint-André.)

(4) 1694, 31 martij : Obiit Maria Lembor, vidua van der Mazen, au *Barbeau*, in platea Pontis die seq. : sepulta in sacello Virginis. (R. par. de Saint-André.) Voir généalogie des van der Maesen, *Annuaire de la Noblesse belge* (1894 et 1895), étude du major écuyer H. de Groulart et du colonel de Patoul.

(5) Cap. par.

(6) 1562 : Maison, scaye, cauve que Riga de Buttombur, postenier posséde en la rue de Pont joint. vers les frères Meneurs à Arnold d'Emalle, procureur, vers Meuse à Riga de Buttombur le jeune. (Man. de notre coll. part.) — 1663 : Maison du *Dragon d'Or*, à H. de Stordeur. (RP, r. 25, f. 162, 167 v^o.)

(1) 1480 : Quantiteit d'une maison en la rue de Pont, jointand icelle quantiteit et partie de maison vers Mouse az heures Gilardin de Waroux, jadis esquevins de Liège et vers le Marchiat a sorplus de la dite maison. (R. de la par. Saint-André, n^o 6, f. 16 v^o.)

(2) CESL, t. V, n^{os} 3133 et 3134.

(3) Voir *Abattoir et Féronstrée* ; voir aussi HALKIN, *Le Bon Métier des Vignerons*, pp. 32 et suiv.

(4) Règlement du 16 septembre 1712.

(5) 1502 : Maison des Vignerons..., joint. vers la rue du Pont az hoirs et représ. Jehan Dengihoul jadis, a scavoir la maison du *Saint-Esprit*. (EL, Greffe Bertrand, œuvres, r. 57, f. 115.)

entre les années 1282 et 1292, les maîtres de la cité firent procéder d'office à la démolition partielle ou totale de la maison ⁽¹⁾.

A cette époque demeurait, juste en face du Dragon d'Or, Jean de Velroux, dit *Mostard* ou *Mostarde*, l'un des principaux bourgeois de Liège ⁽²⁾. Il acquit et habita la maison du Dragon d'Or. Très riche d'ailleurs, il possédait de nombreuses rentes et une longue série de biens fonciers. En été, il s'installait à Fragnée où il était propriétaire d'une belle résidence avec tour, corps de bâtiments, jardins, prés, brasserie, etc. ⁽³⁾. A un âge respectable, il devint *maître* (bourgmestre) de la Cité en l'année 1309 ⁽⁴⁾, et mourut avant le second tiers du XIV^e siècle ⁽⁵⁾. Telle était la situation brillante de la famille qu'une fille de ce Jean Mostard épousa le chevalier Eustache de Crisgnée, échevin de Liège; une autre s'unit à Jacques Jacquemont dit Cockial, l'un des plus influents industriels liégeois du temps ⁽⁶⁾.

Jean Mostard eut, en outre, un fils nommé aussi Jean de Velroux, dit Mostard, qui s'établit également rue du Pont. Le 5 mai 1302, il acheta, à proximité de la maison du Dragon et du même côté, une habitation qui, précédemment, avait appartenu à Ameile, dit Lesiers Clek, lequel l'avait obtenue en héritage de son père, Lesiers, le *corduwenir* (cordonnier) ⁽⁷⁾. Cette demeure était voisine de celles d'Alexandre de Lardier ⁽⁸⁾ et de Gilon le *Rosseal*, le cuvelier ⁽⁹⁾.

Le fils Mostard hérita d'une très grande partie des biens et de la fortune du père. Il sut en faire un bien-faisant usage. Très nombreuses étaient, au XIV^e siècle, les personnes, voyageurs ou non, qui devaient séjourner dans la ville sans avoir le moindre logis pour s'abriter. Déjà en vue d'obvier au mal, les *hospices* des Coquins, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Julien, etc., avaient été créés sur divers points de Liège. Ils ne suffisaient pas à recevoir les malheureux sans feu ni lieu. Témoin de cette misère sociale, Jean Mostard et Marie, sa nièce, tinrent à cœur de fonder ensemble un asile qui remplit alors l'office de nos Chauffoirs publics ⁽¹⁰⁾. L'an 1336, **Mostard** formula, en due règle, l'acte d'institution de cet hospice ⁽¹¹⁾ qu'il voulut voir ériger en la rue du Pont, localité affectionnée par le fondateur. Il laissa à cette fin sa « maison quondist delle Hamale, séante en la *paroche* (paroisse) de Saint-Andrier en Liège, en la rue quondist del Pont, joindant alle *postiche* (porche, corridor, allée) quondist delle *Belle Coisse* (Belle Côte,

en Féronstrée) d'une parte et le maison Messir Jean de Lardier, chevalier, eschevin de Liège, d'autre parte. » Il laissait aussi une seconde maison, celle du Dragon d'Or, « en lequele », dit Mostard, « je demeure jondante alle dist postiche d'une parte et le maison qu'on dist de Saint-Esprit d'autre parte ». Enfin, pour assurer l'avenir de leur œuvre, les fondateurs la dotaient de nombreux biens fonciers et de rentes diverses. Cette fondation était établie « en l'honneur de Dieu le Père Omnipotent et de la pieuse Mère Nostre-Damme sainte Marie », pour loger la nuit, les passants pauvres, qu'ils fussent étrangers ou non « et faire à *eaux* (eux) œuvres de *piteit* (piété) et *miséricorde*, et *cariteit* (charité) selon le possibilité du lieu et de ses biens ». Le principal fondateur avait témoigné le désir que l'hospice fût appelé de la Mère-Dieu, mais le peuple ne le connut guère que sous le nom hospice *Mostarde* ou plutôt hospice à la *Moutarde* — *hospice al' Mostâde*, parce que originairement, le peuple le désignait *hospice à Mostard*, c'est-à-dire l'hospice fondé par *Mostard*, nom qui est parfois écrit *Mostarde*.

La lettre de fondation reçut l'approbation solennelle de l'évêque de Liège, du « prévôt de Saint-André », et de « douze preud'hommes de la paroisse » Saint-André.

Jean Mostard et sa nièce se réservèrent la haute administration des biens de l'œuvre, la vie durant. Après, suivant l'acte de fondation, les paroissiens de Saint-André devaient choisir quatre personnes de la paroisse, dignes par leur conduite et leur instruction, et qui, de concert avec le curé de Saint-André, avaient à veiller à la bonne gestion des revenus. La moitié de ces *mambours* (tuteurs) était renouvelable tous les ans, le lendemain de la mi-carême.

L'hospice ne tarda pas à être érigé. Mostard avait prévu l'installation d'une chapelle à l'autel de laquelle un prêtre viendrait dire la messe journallement. Elle a subsisté jusqu'aux derniers jours de l'hospice.

Le fondateur ne cessa, pendant le reste de sa vie, de multiplier ses efforts pour développer l'action charitable de l'établissement. Par son testament, en date du 18 avril 1350 (anc. style), il légua, à cet effet, une série de nouvelles propriétés territoriales et de nouveaux revenus ⁽¹⁾.

Le fondateur Jean Mostard reçut la sépulture dans la chapelle de l'hospice, ainsi que Henri Sordeille, qui fut maître de Liège, et sa femme Catherine ⁽²⁾.

Les malheureux recueillis dans l'hospice y étaient, en règle générale, hébergés pendant trois nuits. Il y avait naturellement des exceptions. Chacun y trouvait à souper : du pain et du fromage, avec un pot de bière ⁽³⁾.

Ce n'est pas sur l'emplacement des maisons du *Dragon d'Or* et de *Hamale*, léguées pour la fondation de l'hospice, que celui-ci a été érigé. Elles ne furent nullement démolies. On les retrouve dans les siècles sui-

⁽¹⁾ 1312, 9 janvier : Furent là recordeis... et enssi delle maison de *Dragon* en la rue de Point et del maison *Morsea Sour Mouse*, que les maîtres et les jureis brisarent. (Acte reproduit dans J. DE STAVELOT, p. 263, et en divers pavilhars.)

⁽²⁾ 1294 : Maison en la rue de Pont ki siet devant le *Dragon*, entre le maison *Johan Mostard*, et *Rawsote* le hugier. (PI, r. 13, f. 185 v^o.)

⁽³⁾ 1316 : *Cour féodale*. — 1350 : *Testam. Mostard*.

⁽⁴⁾ RH, p. 40.

⁽⁵⁾ 1337 : Maison qui siet en la rue de Pont contre le *Dragon*, entre le maison ki fut *Johan Mostarde le vies* (vieux) et le maison *Huwechon* où il maint *Hanoses* le paveirs. (PI, r. 16, f. 29 v^o.)

⁽⁶⁾ HEMRICOURT, MN, édit. JALHEAU, p. 209.

⁽⁷⁾ *Cartulaire de Saint-Denis, Testaments*, f. 66. — Dans le document, le fils Mostard est désigné : « *Hanet quondit Mostarde* ». *Hanet* est ici un diminutif de *Johan*, *Jean*.

⁽⁸⁾ *Collégiale Saint-Jean*, r. 2568, f. 86.

⁽⁹⁾ 1336 : Maison en la rue du Pont, seante entre la maison *Gilon* le *Rosseal* le cuvelier, d'une part, et la maison *Alexandre* le *Lardier*. (Acte de fondation de l'hospice *Mostard*.)

⁽¹⁰⁾ *Dame Magrey* (Marguerite), sœur de *Mostard*, décédée avant l'année 1336, avait coopéré financièrement au projet de *Jean Mostard*.

⁽¹¹⁾ C'est donc erronément que Bouille place la fondation susdite à l'année 1380. (Tome I, p. 423.)

⁽¹⁾ Le testateur laissa des souvenirs à la plupart de ses voisins de la rue du Pont.

Des copies de l'acte de fondation et du testament se trouvent dans le pavilhart n° 42, f. 144 et suiv., bibliothèque d'Outremont de Warfuzée; dans le manuscrit du P. Stéphan, p. 128; Commission des Hospices; dans les manuscrits n° 1000, pp. 13 et suiv., n° 1152, pp. 388 et suiv., BUL. — L'acte de fondation a été imprimé à la fin du XVIII^e siècle, chez Bourguignon, rue Neuvice.

⁽²⁾ *Par. Saint-André, r. sur parchemin*, f. 7.

⁽³⁾ STÉPHANI, MSHM, t. I, p. 280.

vants ⁽¹⁾. L'incendie général de l'an 1468 les fit, sans doute, disparaître pour quelque temps, mais, bientôt après, elles étaient relevées. L'immeuble du Dragon a seulement été partagé alors en deux habitations ⁽²⁾ en conservant l'emblème traditionnel ⁽³⁾. Celles-ci, comme la demeure voisine, continuèrent de dépendre, au point de vue foncier au moins, de la mambournie de l'hospice Mostard ⁽⁴⁾.

Cet asile n'avait donc pas façade à la rue du Pont. On y avait accès de cette rue par une allée en forme de corridor. Les locaux de l'hospice avaient été bâtis aux dépens des jardins des maisons de la rue du Pont, léguées par Jean Mostard. Une partie des bâtiments donnait rue de la Boucherie.

Lors de la visite canonique qui en fut faite en 1686, cette fondation consistait en 224 muids d'épeautre de revenus :

« On en doit », portait le procès-verbal, « à peu près la moitié en charges y compris l'intérêt d'un capital d'environ 12,000 florins de Brabant, pris à frais pour bâtir une partie dudit hôpital qui menaçait ruine. »

« On y reçoit les pèlerins de Saint-Jacques et de Notre-Dame de Lorette, y ayant sept lits pour les loger. L'on y chauffe aussi des pauvres pendant l'hiver et, avec ce qui reste, on distribue tous les ans aux pauvres de la paroisse Saint-André, au Noël et le jour du vendredi-saint, du pain et une pièce d'argent à chaque, et cela par ordre des mambours de ladite église paroissiale. Depuis la fondation, il ne se trouve aucun autre *legat* (legs) y laissé, sinon un petit anniversaire que l'on célèbre dans la chapelle de l'hôpital ⁽⁵⁾. »

Sous la Révolution française, le directeur de l'hospice ayant émigré, la République s'empara des bâtiments. Par décision de l'Administration municipale, « la garde de l'hôpital de la Moutarde » fut d'abord confiée à la citoyenne Close ⁽⁶⁾. L'institution ayant été définitivement fermée par un arrêté de la municipalité en date du 24 floréal an V (13 mai 1797), les revenus allèrent grossir ceux de la Commission des Hospices civils.

Quant aux bâtiments, ils ont abrité sous le régime républicain, de nombreux ménages de la classe laborieuse. L'Administration mit la propriété en vente le 5 mars 1812. Le sieur Heptia, qui s'en rendit acquéreur, l'a revendue en plusieurs parcelles le 10 novembre 1815 ⁽⁷⁾. Une partie échut à Marie-Catherine Lembor, bouchère, veuve en premières noces de L.-G.-J.-Ch. baron de La Marck-Ostein, en deuxième noc

de Nicolas Pernin, en troisième noces de S.-A.-J. Brandt. Une seconde portion passa au sieur Magnée, de la rue de la Boucherie. La chapelle et la section qui avait son entrée rue du Pont ont été acquises par Honoré, beau-frère de Magnée.

Une nouvelle vente des bâtiments de l'hospice s'est faite le 31 mars 1848 ⁽¹⁾. Ces bâtiments subsistent partiellement. Ce sont de vieilles constructions qui ne manquent pas d'intérêt par l'originalité de leur appareil et de leur structure, nonobstant les altérations dont elles ont été l'objet. Faites en charpente remplies de lattis et de plâtras, et desservies par des escaliers en colimaçon, elles datent de la première moitié du XVI^e siècle. La plus grande partie de ces bâtisses servent maintenant d'arrière-corps à un immeuble de la rue de la Boucherie. Jadis, à gauche de cet immeuble, s'ouvrait une allée qui accédait à la chapelle de l'hôpital et qui était connue sous le nom de Creveure, en raison de son étroitesse probablement ⁽²⁾. Un bâtiment a été démoli en 1883.

Les propriétés au delà de celle du Dragon jusqu'à la rue de la Boucherie touchaient par derrière à l'hôpital ⁽³⁾. C'étaient d'abord les maisons du *Samson* et de la *Main bleue* ⁽⁴⁾ (n^{os} 837 et 838 anc.), habitées respectivement en 1736 par A. Coune, « pot d'étainier », C. Macors, sa femme, et par C. Defize ; en 1791, par J.-M.-L. de Blochouse, marchand et par P. Charles, marchand ; en 1833, par de Boubers, imprimeur et Elis, Scior, sa femme, veuve Lemarié. La *Gazette de Liège* a été installée au n^o 837 lors de sa fondation en 1841. Ce fut ensuite la maison du *Mouton noir* — enseigne qui subsiste incrustée dans la façade avec la date 1720 — (n^o 5 actuel, 839 anc.), habitée, en 1736, par G. Braken, et C. Risak, sa femme ; en 1791, par Nic. Lamine, cabaretier ; au début du XIX^e siècle par J.-B. Nasset, mercier, et Elis. Petitjean, sa femme.

Entre cette maison et la suivante, jadis à la *Croix d'Or* (n^o 840 anc.), s'ouvrait l'allée conduisant à l'hospice Mostard. La demeure de la Croix d'Or avait pour habitants en 1686, A. de Mortier ⁽⁵⁾ ; en 1736, M. Sohet, « pot d'étainier » et faiseur de *mandes* (mannes) et A.-M. Grosse, sa femme ; en 1791, et jusqu'assez avant au XIX^e siècle, la famille Delaveux. A la *Croix d'Or*, a été substitué le *Soleil*, au siècle dernier. La bâtisse a été renouvelée et reportée dans le nouvel alignement depuis l'année 1887.

Suivaient les maisons dites :

Aux Trois Torrettes, habitée en 1736, par J.-G. Jamme ou Samme, marchand boutonnié et D. Bovy, sa femme ; en 1791, par N.-Th. Roemers, qui devint membre de la municipalité au début du XIX^e siècle.

A l'Ange d'Or, habitée en 1736, par J. Caignon, procureur et marchand, et M.-U. Godin, sa femme ; en 1791, par Ch. Limbor, marchand ; en l'an IX de la République, par J.-F. Clermont, et A.-C. Challe, sa femme.

(1) 1464 : Le *Dragon d'Or*, en la rue du Pont, joint. vers Féronstrée à C. de Houten, vers Meuse à une petite maison de bois appartenante à l'hospital Mostarde et derrière alle Bel-Coiste. (EL, r. 29, f. 160 v^o.) — 1660 : Maison ci-devant du *Dragon d'Or*. (RP, r. 25, f. 163 v^o.)

(2) 1478 : Place d'héritage, où après le brulement de la maison y est avant la prise de Liège, on a fait sus ediffier deux petites houtes en la rue de Pont, près de Marchiet, et appelée d'ancieneté a *Dragon*, joint. vers Frères Mineurs alle maison de Saint-Esprit, appartenant au present a Jehan d'Enginhouille, vers Mousse alle maison qui fut Johan le fylrier, a present partenant alle hospital Mostarde et par der. alle place et maison de Belle Coste. (Hôp. Mostard, Stock 1336, f. 47.)

(3) Au *Dragon d'Or*, rue du Pont. (Gaz. de Liège, 22 juillet 1765.)

(4) 1476 : Place condist de *Draghon*, rue du Pont, joint. al hospital Mostarde, vers Mousse, et vers le Marché aux hoirs Collin de Houten. (EL, r. 36, f. 284 v^o.) — 1501 : Le *Dragon*, joint. vers Meuse à l'hôp. Mostard, der. ale Belle Coste, vers les Mineurs au Saint-Esprit. (Ibid., r. 58, f. 207.)

(5) *Fonds Ghysels*, n^o 576.

(6) *Adm. municipale, Procès-verbaux*, r. du 20 vendémiaire au 10 nivôse an III, f. 75.

(7) Par acte avénu devant le notaire Boulanger.

(1) Par devant M^e Moxhon, notaire à Liège.

(2) Voir *rue de la Boucherie*.

(3) 1522 : Maison en la rue de Pont, et dedens le porpris de l'hospital Mostard, faisant le tournant delle ruelle qui tent le Vescourt, joint. de tous les autres costeis au dit hospital. (Par. *Saint-André*, r. 6, f. 44.)

(4) 1655-1688 : La *Main Bleue*, joint. der. à la Belle Coste et à l'hospital Mostarde. (RP, r. 23, f. 64 ; r. 31, f. 393 v^o.)

(5) RP, r. 31, f. 125, 164.

Aux Trois Harengs ⁽¹⁾ habitée, en 1736, par T. Sury, marchand graissier, et J. Ostreman, sa femme ; en l'an IX, par Limbor, veuve Moreau, vendeuse de semences, et Lambert Moreau, chirurgien.

Cette dernière maison, dont la construction très caractéristique datait du XVI^e siècle, a été démolie en 1883. Elle formait l'angle des rues du Pont et de la Boucherie. Elle formait aussi limite de ce côté, à la circonscription de l'ex-paroisse Saint-André ⁽²⁾. Les maisons au delà de la rue de la Boucherie relevaient, pour le spirituel, de l'ex-paroisse Sainte-Catherine. On sait que depuis la réorganisation des paroisses, de l'an 1804, la rue du Pont tout entière est renfermée dans la circonscription paroissiale de Saint-Antoine.

Abordons les immeubles compris à gauche de la rue du Pont, **entre la rue de la Boucherie et le quai de la Goffe**. Celui qui est au coin de la rue de la Boucherie a été rangé dans cette voie. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici ⁽³⁾.

Il joint immédiatement la maison du *Cheval blanc*, qui était occupée en 1599, par Lambert Spineux ; en 1684, par Jacques Froidmont, parmentier, « débitant des pois et des fèves » ; en 1736, par les demoiselles Dujardin ; en 1762, par J.-L. Duchâteau, apothicaire, qui possédait encore le bâtiment au commencement du XIX^e siècle.

A côté se trouvait la maison du *Perron d'or*, duquel il reste des traces à la façade. Habitée en 1599, par Victor Springelle ; en 1684, par Paulus, boulanger, en 1736, par Jean Riga et Anne Dodémont, sa nièce ; en 1791, par Théodore Jacquemin, marchand. Ces deux maisons (n^{os} 17 et 19 mod., 878 et 879 anc.) ont été prises en dernier lieu par les magasins d'aunages Pirard, sous l'unique enseigne du Cheval blanc, qui, on l'a vu, datait du XVI^e siècle au moins ⁽⁴⁾.

La maison des *Trois Couronnes d'Or*, encore existante à la fin du XIX^e siècle a été connue de la sorte pendant plus de trois siècles ⁽⁵⁾. Portant actuellement le n^o 21 et l'enseigne à *la Clef*, elle avait jadis le n^o 880. Ses occupants ont été : en 1506, Collart Michiel ; en 1599, Hans van Rosselle ; en 1684, J.-Guill. Dupont, « pot d'estainier » et marchand d'épicerie ; en 1736, les frères Rambotte et les demoiselles Delincé, leurs nièces ; en 1740, G.-Fr. Bracken et Petr. Joiris, sa femme ; en 1762, Jérôme Dardenne et J.-Cath. Lambertin, sa femme ; en 1777, J.-B. Noppius ; en 1791, Denis Collard, prélocuteur et marchand, et sa veuve, née Noppius.

La maison n^o 23 (881 anc.) étalait un *Hozai* ou *Hosseau* pour emblème distinctif. Il remontait également à plusieurs siècles ⁽⁶⁾. A cette enseigne demeuraient, en 1599, Andrien Tournaco (propr. L. Thonnar) ; en

1684, Paul Charlier, marchand quincaillier ; en 1736, Jacques Stevart, bénéficiaire ; en 1762, Gilles-Guill. de Loncin, marchand, et Marg. Vercourt, sa femme.

L'habitation que caractérise depuis des siècles un *Cocq d'Or* ⁽¹⁾ sculpté dans la façade (n^o 25 actuel), a été occupée, en 1599, par Renkin Mulenier ; en 1684, par Touss. Lairesse, marchand de clous en gros ; en 1736, par Léon Lamine et M. Morest, sa femme ; en 1762, par Ger. Steven, et Anne-Ern. Cloes, sa femme ; en 1791, par Jacq.-Jos. Dussausois, maître sellier ; peu après, par Lambermont, veuve Noppius. Ce bâtiment devait autrefois former deux habitations (n^{os} 882 et 883 anc.).

En la deuxième vivaient, en 1684, les enfants Burette, marchands d'alun et de dentelles ; en 1736, Georges Vrancken et Pétronille Joiris, sa femme ; en 1740, Paul-Henri Doneux et Oda Gilmart, sa femme ; en 1762, M.-Jos. Lambrecht, veuve Biquet ; en 1791, Jean Helaine, plombier et en l'an IX, sa veuve, née Berckmans.

Suivaient les maisons ci-après :

A la Balance (n^o 27 mod., 884 anc.) ; habitée en 1599, par Wilhem Delbrouck ; en 1684, par la dame Quentin, veuve Van Oghen, marchande de soie, de rubans, de boutons ; en 1736, par Jeanne Lambertin ; en 1740, par Ren. Thonus, scelleur de S. A. le prince de Liège, et M.-Jeanne Collin, sa femme ; en 1762, par Fr. Rocourt ; en 1791, par M.-Anne Dubois, marchande ; en l'an IX, par D.-J. Deboubers, boutonier, et Delhaxhe, sa femme.

Au Lion rouge (n^o 29 mod., 885 anc.) ; habitée en 1599, par Servais Lombart, parent du célèbre peintre de ce nom ; en 1684, par Gér. Cuypers, marchand *tabaquier* en gros et en détail, vendant aussi des chapeaux ⁽²⁾ ; en 1736, par Thonus, scelleur de S. A. et M.-J. Collin, sa femme ; en 1762, par Jean Pernode, étainier, et M.-J. Delmere, sa femme.

Aux cinq Boules d'Or (n^o 31 mod., 886 anc.) ; habitée en 1684 par J. Collin, étainier ; en 1736, par God. Fabers, plombier, et Cath. Jamar, sa femme ; en 1740, par Fabers, remarié à Ailid Wathar ; en 1791, par le médecin Mariotte ; en l'an IX, par les Elias, marchands de couleurs.

A Bethléem (n^o 33 mod., 887 anc.) ; habitée en 1599 par Pirotte Gielman ; en 1684, par Jean-Jos. Meys, marchand de vin, et par les demoiselles Duchâteau « qui tiennent une boutique d'étoffes à la débitte (au détail) » ; en 1736, par Jean Smets et Cath. Jamar, sa femme ; en 1791, par Françoise Rouma, marchande ; en l'an IX, par M^{lle} Anne Dubois, marchande de musique, ainsi que par le chanoine Henri Hamal ⁽³⁾.

Au *Strugeon* (esturgeon), (n^o 35 mod., 888 anc.) ; déjà connue ainsi au XV^e siècle ⁽⁴⁾ ; à *la Tête d'Or*, au XVIII^e ; à *la Croix rouge*, au XIX^e ; habitée en

(1) 1700 : Maison des *Trois Harengs*. (RP, r. 33, f. 427 v^o.)

(2) 1721, augustus 17 : Obiit proles aux 3 Harengs, in platea Pontis, die seq. sepultus in templo. (R. par. de Saint-André.)

(3) Voir rue de la Boucherie.

(4) 1506 : Maison, cellier, en la rue de Pont, joint. à Collart-Michiel, devers Mousse, vers le Marché et fais. le tournant delle rue, tendant en le Vescourt et par deryv à Henry le scrinier, représ. feu Giclet. (Par. Saint-André, r. 6, f. 34 ; voir aussi f. 31 v^o.)

(5) 1595 : *Trois Couronnes*. (RP, r. 10, f. 65 v^o.)

Dès le XV^e siècle, il existait en la rue du Pont une maison de la *Couronne d'Or*. (EL, Oblig., r. 9.)

(6) 1685 : Maison de *Hosseau*, joint. vers les Mineurs aux Trois Couronnes ; vers Meuse au Cocq, der. au Hozeau d'Or. (RP, r. 30, f. 138.)

(1) 1560 : Maison du *Cocq*. (EL, CT, r. 44, f. 254 v^o.) — 1668 : Le *Cocq d'Or*, joint. vers le Marché au Hozeau. (RP, r. 27, f. 47 ; r. 23, f. 269 v^o.)

(2) Cette maison a été fortement endommagée en 1691, par le bombardement du maréchal français de Boufflers : « 1693 : Maison bombardée du Lion rouge, joint. au Cocq aussi bombardé. » (RP, r. 32, f. 351 v^o.)

(3) Voir, en outre, *Bethléem*. Pour embranchement d'égout en 1766, voir RCC, r. 1765-1768, f. 197.

(4) 1475 : Maison et place du *Strugeon*, en la rue de Pont, allante four par derrière sur le Vescourt, joint. vers Meuse alle maison qu'on nommoit le Porck sangleit. (EL, r. 35, p. 161.)

1599 par Jacob de Visé ; en 1684, par André Ghysels, marchand de toile, et Jean Body, prêtre ; en 1740, par J.-A. Kerckove, avocat, et M.-C. Bettonville, marchande ; en 1762, par J.-Louis Renier, marchand, et Oda Ponsar, sa femme ; en 1791, par Georges Elias, marchand ; en l'an IX, par J.-Jos. Fassin, négociant teinturier, et Anne-M. Elias, sa femme ; ultérieurement par les époux Bethune-Fassin, qui occupaient cette maison et la suivante (n^{os} 888 et 889) en y exerçant le même commerce.

Au *Porc Sangléit* (sanglier), (n^o 37 mod., 889 anc.) ; enseigne qui datait aussi du XV^e siècle. La maison, détruite par l'incendie général de 1468, restait à l'état de ruine à la fin du XV^e siècle. Elle formait alors un franc alleu (1). Au Sanglier avait été substitué au XVIII^e siècle une *Fontaine d'Or*. Cette maison a été habitée ou possédée en 1599 par Thomas Gilman ; en 1684, par Barbe Charles, *plonquière* ; en 1736, par Françoise André ; en 1762 ; par Jean Nahon et Anne-M. Dehasque, sa femme ; en 1778 ; par Pierremont, marchand de vin ; en 1791 et l'an IX, par Abraham Brouhon, menuisier.

A la *Cloche d'Or* ; ainsi désignée depuis trois siècles et demi (n^o 39 mod., 890 anc.). C'était, du XVI^e au XVIII^e, un hôtel (2) avec écuries « bon logis des chartiers de Hollande », tenu, en 1559, par Jean Wathy ou Walthery (3) ; en 1684 par Jean Backarack, en 1709, par sa veuve, née Thirion ; en 1762, par Adrien Monen et Marie Binen, sa femme ; en 1791, par Louis Joenen.

A l'*Epée*, (n^o 41 mod., 891 anc.) ; enseigne au moins six fois séculaire (4) et qui, quoique remplacée au XVIII^e siècle par celle du *Nom de Jésus*, au XIX^e par celle de la *Croisette*, continue de s'étaler sur une large pierre gravée à la façade (5). La maison était habitée en 1599 par Bauduin Zimber ; en 1684, par Gér. Lejoie, marchand de papier, et Lamb. Pietkin, tenant une petite boutique de fromages et autres *minutes* ; en 1736, par Léon. Bicquet et Elis. Wathieu, sa femme ; en 1762, par Louis Desaunois, Jeanne Bicquet, sa femme, et Ida Massange, marchande ; en 1791, par Jacob Hayen, cabaretier ; en l'an IX, par Sterpin Courard et Anne-M. Philippe, sa femme.

La plupart des propriétés qui viennent d'être nommées s'étendaient par derrière, il y a quelques siècles, jusqu'à la rue de la Halle. Les trois dernières de ce côté de la rue du Pont étaient au *Bocca* ou *Bocka*, dénomination datant du XV^e siècle (6), et que l'historien Foullon cite sous le nom de *Bocquart* (7). Ce fut

au XVIII^e siècle, à l'enseigne du *Saint-Esprit*. Demeuraient là en 1684, Ant. Courtemps, « tenant boutique ouverte à la *débitte* de marchandises de Hollande et de cordages » ; en 1736, la veuve André Monens ; en 1762, Lamb. Juncis et Jeanne Body, sa femme ; en 1791, J.-F. Deneef, marchand et propriétaire ; en l'an IX, L. Gilard, marchand mercier, (n^o 43 mod., 892 anc.).

A la *Corde d'Or* (1) et à la *Pomme d'Or* ; habitée en 1736, par Fr. Collin, maître-maçon ; en 1762, par A.-D. Drion, veuve Guill. Renier ; en l'an IX, par Anne-Elis, Renier, marchande de cordes. Cette maison jadis numérotée 893 est maintenant partagée en deux habitations (n^{os} 45 et 47).

Enfin, la maison du *Cheval d'Or* (894 anc., 49 mod.), qui formait l'angle de la rue du Pont et quai de la Goffe, avait pour occupant à la fin du XVI^e siècle, Paequa de Chockier (2). Là étaient, en 1770, des magasins de poterie d'étain que les possesseurs faisaient ainsi annoncer dans la *Gazette de Liège* :

« Les sieurs Evrard, Daiwail et Englebert, tous trois anciens Maîtres et Marchands potiers d'étain, demeurant dans la rue du Pont, paroisse Sainte-Catherine, à Liège, donnent avis que, s'étant associés, l'on trouve maintenant chez eux, telles vaisselles qu'on souhaite, imitant celles d'argent du dernier goût, en oval et en rond, à contours et autres, en étain d'Angleterre ou à la Rose, à aussi juste prix qu'on les peut tirer de l'étranger (3). »

Cette maison a été démolie en 1919.

Les bâtisses, de ce côté, du *Bocca*, de la *Corde d'Or*, même celle de la *Cloche*, avaient beaucoup souffert du bombardement que le maréchal français de Boufflers infligea à la ville de Liège en juin 1691 (4). Cette malheureuse circonstance fut mise à profit quelques années plus tard, pour opérer l'élargissement de la voirie au débouché du quai de la Goffe, au moyen d'emprises faites à des immeubles de la rue du Pont (5).

*
**

Abordons maintenant la *rangée opposée* en commençant par les maisons les plus rapprochées de la rue de la Cité, lesquelles aussi relevaient de la paroisse Sainte-Catherine et en les désignant par leurs vieilles enseignes :

L'un de ces bâtiments a disparu il y a plus d'un siècle pour élargir notre rue de la Cité. Situé à l'angle des deux rues, il avait une entrée de cave qui empiétait sur la voie. Il appartenait en 1770 à la famille Francotte (6).

Au *Saint-Michel* (n^o 50 mod., 899 anc.) ; habitée en 1550, par Gilles de Visé dit Prossot et, en 1599, par Toussaint Prossot, maîtres du Poids de la Cité ; en 1684, par la veuve Liberghe, marchande d'étoffes ; en 1736, par Pierre Lamotte, et Jeniton Pot d'Or, sa servante, puis sa femme ; en 1762, par Étienne Dehousse, et Jeanne Noël, sa femme ; en 1791, et en l'an IX, par J.-B. de Gilles. Cette maison au XVI^e siècle était désignée aussi

(1) Note de S. Bormans.

1490 : Place *vide* et en ruine par les guerres seante en le rue du Pont, condist le *Porck sangléit*. (CA, r. 32, f. 176 v^o.)

(2) 1590 : Maison delle *Cloche d'Oir*, joint. der. alle halle alle chair. (RP, r. 9, f. 285 v^o.) — 1612 : *Hostellerie delle Cloche*, rue du Pont. (Ibid., r. 16, f. 128.) — 1668 : La *Cloche d'Or*, joint. der. au Cigne et au Canon d'Or, avec un grenier ayant prospect sur la rue delle Goffé. (Ibid., r. 27, f. 206.)

(3) RP, r. 9, f. 285 v^o.

(4) 1341 : Maison delle *Epée* rue du Pont. (Cart. Saint-Mathieu à la Chaîne, r. 1, f. 4.) — 1435 : Maison en la ruelle du pont des Arches, joint. alle maison delle *Sepée* (épée) vers Meuse. (Cathédrale, Cour des Tenants, r. 3, f. 82 v^o.) — 1460-1472 : EL, r. 26, f. 1 et 97 v^o. — 1600-1673 : Maison delle *Sepée*, rue du Pont, joint. vers les Frères Mineurs à la maison et stableries delle Clocq, d'amont vers le pont des Arches à celle de Bocka. (RP, r. 12, f. 111 ; r. 17, f. 148 v^o ; r. 29, f. 28 v^o.)

(5) 1755 : Maison du *Nom de Jésus*, jointant vers le Marché et par derrière à la maison de la Cloche. (RP, r. 37, f. 48 v^o.)

(6) 1500 : Maison sur le lieu condist le *Bockea* en le rue de Viez pont des Arches, jointant vers Meuse alle place delle Espée. (EL, r. 57, f. 151 ; r. 58, f. 287 v^o.)

(7) Tome II, f. 248. — Voir pour la maison du Bockea, r. 12, n^o 259, f. 52 v^o ; id. n^o 461, f. 101 v^o ; id. 463, f. 95.

(1) 1673 : Maison de la *Corde d'Or*, par. Sainte-Catherine, joint. d'en haut, au moulin au Vent, vers le Marché au Bocca, derrière à l'Englumme et au Fer à Cheval. (RP, r. 29, f. 432.)

(2) *Stock Séverin Lardinois*, r. 3, f. 113, de notre coll. part.

(3) Annonce du 23 avril 1770.

(4) Dans la *balance* (compte) de la Cité du 3 octobre 1699, on trouve la mention d'indemnités accordées « à la demoiselle Galler et au S^r Pierre Jacquemin, pour partie de leur fond pris au bout de la rue du Pont pour élargissement de la rue, comme par recès du 6 mars et 8 avril 1699 ».

(5) *Conseil privé, Dépt.*, r. 1684-1733, f. 129 v^o et 146.

(6) RCC, r. 1768-1771, f. 203 v^o.

au Poids de la Ville ⁽¹⁾ et avait alors pour voisine celle dite *Au Marteau d'Or*, et avant à *l'Arche de Molin* (n° 900 ancien) ⁽²⁾; enseigne dont le nom concordait en 1551, avec celui du propriétaire Pacquet Maillet ⁽³⁾. Maison habitée en 1599, par Jean, fils Wenz, le parmentier (propriétaire : Lambert de Geer); en 1684, par Denis Mannay, vendant des marchandises de Hollande; en 1736, par Guill. Ruisson; en 1791, par Jacq. Lange, marchand; en l'an IX, par L. Romsée, boulanger, et C. Jérôme, sa femme.

A la Croix blanche; connue de la sorte depuis plus de quatre cents ans ⁽⁴⁾. Habitée, en 1571, par Gabriel Delbrouck, marchand de fer, ascendant de l'échevin François del Brouck, dit *Paludanus*, latinisation du nom; en 1599, par Thys Meerch; en 1684, par Arnold Dumortier, en 1736, par Isab. Stéphany et Anne Drion; en 1762, par G. Fr. Mosen et Jeanne Noël, sa femme; en 1791, par Jacques Domitiane, serrurier. C'est aujourd'hui au n° 46 (901 anc.)

Au Chandelier d'Or (n° 44 mod., 902 anc.); signalée dès le XVI^e siècle ⁽⁵⁾. Habitée, en 1539, par Peter Graff; en 1684, par Jean Hardy, prélocuteur ou praticien, bon marchand d'épicerie, cidre, hydromel, etc.; en 1736, par Serv. Lise et M. Leruite, sa femme; en 1762, par Jeanne Wadeux, veuve de Serv. Lise; en 1791, par Michel Liben, étainier, et Michel Gilet, marchands; en l'an IX, par Mar.-Th. Dehousse, veuve Liben.

A la Couronne de Fer; enseigne appendue dès le XVI^e siècle ⁽⁶⁾. Maison habitée, en 1599, par Antoine Rennotte (propriét. : Jean Wathy); en 1684, par Ant. Deschamps, marchand de papier; en 1736, par Jean Albert ou Englebert, étainier, Agnès Le Roy, sa femme, Rob. Lovinfosse, orfèvre, et Franç. Froidbise, sa femme; en 1740, par Jean-Fr. Doflin, orfèvre, Anne-C. Thonus, sa femme, la veuve Bellevaux et les enfants Albert; en 1791, par J.-B. Dumoulin, marchand. Aujourd'hui n° 42, jadis 903.

A la Croix rouge (n° 40 mod., 904 anc.) et précédemment *au Dauphin* ⁽⁷⁾; habitée, en 1599, par Wathieu Canon, gorlier; en 1684, par Jean Counar, plombier; en 1736, par Renier Jacques, id., et Dieud. Crahay, sa femme; en 1762, par Georges Elias, plombier, et A.-M. Collette, sa femme; en 1761, par le conseiller Goffart, marchand.

Au Cygne couronné (n° 38 mod., 905 anc.); habitée en 1599 par Nic. le « pot de steinyer »; en 1684, par Georges Grosse, bon marchand d'armes en gros; de 1730 au XIX^e siècle, par les Hennaut, nom qu'on a écrit aussi Henon. Ç'a été ensuite *Aux trois Boules*.

Au Salut d'Or; habitée en 1599, par Denis Massillon; en 1684, par la veuve du commissaire Cloes, marchande en gros d'étoffes, laines, clous et teintures; en 1736, par Pierre Raskinet et Cath. Monréal, sa femme; en 1740, par Guill. Renier et Dieudonnée Drion, sa femme; en 1762, par Louis Winant et Joseph Derouleau. Cette maison a été annexée à la voisine avant la fin du XVIII^e siècle.

Au Plat de Sten (étain), du XVI^e au XVII^e siècle; à *la Ville d'Aix*, de 1668 à 1673 ⁽¹⁾; *au Frêne*, de 1684 à 1740, à *la Vierge Marie*, en 1762 et au *Chapeau Rose*, dans la suite du siècle. Habitée, en 1599, par Linart Gilet; en 1684, par l'apothicaire Pierre Defresne (de là le nom de l'enseigne); de 1719 à 1736, par Wathieu Maujean, apothicaire; en 1762, par Marie Blockhouse, courtière; peu après et jusque dans le XIX^e siècle, par la famille Xhaflaire, marchand. Elle porte maintenant le n° 36 (906 anc.).

A l'Arbespine (aubépine), au XVI^e siècle et en la première moitié du XVIII^e ⁽²⁾; à *la Spinette*, *l'Espinet* et *l'Épinette*, de 1668 à 1762 ⁽³⁾. Habitée, en 1599, par Bartholomé Montz; en 1684, par Nic. Raskin, boulanger; en 1736, par Gér. Cochoul et Jeanne Tingry, sa femme; en 1762, par Gabriel Kepenne, marchand, et M.-M. Brassine, sa femme; en 1791, par Joseph Boubers, marchand; en l'an IX, par Ant. Osmonde, et Adèle Dengis, sa femme. C'est la maison n° 34 (907 anc.).

Aux Cinq Stoz (boules) *d'Argent*, du XVI^e au XVIII^e siècle (n° 32 mod., 908 anc.). Habitée en 1599, par Jean Mîche; en 1684, par Phil. Gentil, grand marchand d'étoffes; en 1736, par Ol. Tomson, orfèvre et Marg. Sandron, sa femme; en 1762, par Jean Elen, plombier, et M.-Anne Bussi, sa femme; en 1776 jusqu'en l'an IX, par Jean Bovy, poissonnier et M.-J. Francottai, sa femme. La maison portait alors *Trois Roses* comme emblème distinctif.

Au Lion d'Or, du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle ⁽⁴⁾ (n° 30 act., 909 anc.); habitée en 1599, par Wilkin Pirotte; en 1684, par la veuve Dumoulin, faisant des chandelles de *siewe* (suif); en 1736, par la veuve Nic. Renier; en 1740, par Nic. Bicquet et M.-Joseph Lambrecht, sa femme; en 1762, par P.-Fr. Grosse, étainier, et Marg. Rogi, sa femme; en 1791, par Ant.-Jos. Fanton, commis à la Ville et marchand; en l'an IX, par sa veuve, née Veters.

Au Pourceau d'Or, du XVI^e siècle à 1660 ⁽⁵⁾; habitée en 1599 par la veuve Jean Goeswin; en 1684, par Nic. Guérin, commissaire et bon marchand d'épicerie. Cette maison aura été réunie à la fin du XVII^e siècle à

(1) 1583 : Maison du Poids de la Ville rue du Pont, joint. vers le Marché à Jean Cornélis, vers le Pont des Arches aux représentants Jean Goeswin. (*Man. du temps*.)

(2) 1539 : Maison du Marteau d'Or. (RP, r. 15, in fine.) — 1595 : Maison à l'opposite du Bocca, joint. vers le Marché au Marteau d'Or. (*Ibid.*, r. 10, f. 133 v°.)

(3) 1551 : Maison alle entrée delle ruwe de Pont, par devant le Bockea, joint. vers le Viel pont à Packea Mailhet, derir vers Sainte-Katherine à Johan de Lens, vers le Marchiet à André de Halleux, représentant Gillet de Malpas. (*Par. Saint-Pholien, Grand Stock*, f. 50.)

(4) 1570 : Maison de la Blanche Croix. (*Conv. et Testam.*, r. 49, f. 317 v°.)

(5) 1580 : Maison joint. vers la Goffe à la Blanche Croix, vers le Marché à la Couronne. (RP, r. 2, f. 215 v°.)

(6) 1590 : Maison joint. vers la Goffe à la Blanche Croix, vers le Marché alle maison delle Coronne. (*Grefte d'Ans et Molin, Œuvres*, r. 1503 à 1599, f. 70.) — 1660 : Maison de la Couronne de fer, joint. vers le Marché à la Croix rouge, vers Meuse, au Chandelier d'Or, derrière au Dauphin et à la Ville de Maestricht. (RP, r. 25, f. 404.)

(7) 1439 : Maison, scailliez, en la rue de Pont, appelée la maison delle Coronne, joint. vers Mousse, a Peter Graff, vers le Marchiet et par derier a porpris et tenure de Dauphin. (*Par. Sainte-Catherine, Stock* 1545-1626, f. 100.)

Le Conseil privé eut à s'occuper en 1692 de l'épaisseur à donner aux murs mitoyens de la maison de la *Croix rouge*, qu'on reconstruisait alors après sa destruction par le bombardement de l'année précédente. (*Conseil privé, Dép.*, r. 1684-1733, f. 183 v°.)

(1) 1673 : Maison de la Ville d'Aix, autrefois le Pot d'estain, jointant vers Meuse au Salut d'Or. (RP, r. 29, f. 367.)

(2) 1595 : L'Arbespine, joint. vers le Marché au Stoz d'Argent, vers le Gouffre au Plat d'estain. (EL, r. 217, f. 71.) — 1606 : Idem. (RP, r. 15, f. 25.)

(3) 1668 : L'Espinet, joint. vers le Marché aux Cinq Stooz d'Argent, vers Meuse au plat d'estain, aujourd'hui Ville d'Aix, der. à l'Arbre d'Or. (RP, r. 27, f. 404.)

(4) 1660 : Le Lion d'Or, joint. vers Meuse, aux Cinq Stooz d'Argent, vers le Marché au Pourceau d'Or. (RP, r. 25, f. 198 v°.)

(5) 1596 : Maison joint. vers le Marché au Porcea d'Or, vers la Goffe, au Sto d'Argent. (EL, r. 217, f. 216 v.)

celle dite : à la *Ville de Nimègue* et au *Verd Cheval*, durant le XVII^e siècle ⁽¹⁾ ; au *Moriâne*, dans le XVIII^e (n^o 28 act. et 910 anc.). Habitée, en 1599, par Jean de Mont ; en 1684, par la veuve Guaranette, grande marchande de laine et *banquière* ; en 1736, par la veuve J. Gilman, qui avait à ses gages quatre filles de boutique, deux *filles de boutique*, deux valets et deux servantes ; en 1762, par Herm.-Lamb. de Groutars, conseiller de la Souveraine Cour féodale et greffier de l'Etat Noble, Jeanne-Th. Closset, sa femme, un teneur de livres, une fille de boutique, une femme de chambre, trois gardes d'enfants, une cuisinière, une servante et un valet ; en 1791 et en l'an IX, par H.-J. Constant, marchand d'épicerie, et Chr. Mayence, sa femme.

A l'*Etoile* et à l'*Axe du Moulin*, dès le XVI^e siècle ⁽²⁾ (n^o 26 act., 911 anc.) ; habitée, en 1552, par Jean d'Ardenne, cuvelier ; en 1599, par Jean Carlis, « pot de stainnier » ; en 1684, par Jean Goemans, estimateur et marchand d'étoffes ; en 1736, par Jean-Guill. de Stordeur, et M. Préalles, sa femme ; en 1762, par J.-Fr. de Cerf, marchand, et Agnès Cambresy, sa femme ; en l'an IX, par la veuve de Cerf, et en quartier par Hugue, géomètre du département de Paris.

Au *Chaudron d'Or*, qui, déjà ainsi nommée il y a cinq cents ans ⁽³⁾, avait des écuries du côté de la rue du Carré ⁽⁴⁾. Habitée en 1552, par Jean-Ger. de Fléron ; en 1599, par Jean Van Buel ; en 1689, par G. Dothée, *vivant de ses commodités* (rentier) ; en 1736, par Thomas Bicquet, étainier et Marg. Coune, sa femme ; en 1762, par Touss. Everard et Elis. Meunier, sa femme. Aujourd'hui maison n^o 24 (912 anc.).

Au *Lévrier blanc*, désignation vieille aussi de plus de cinq cents ans ⁽⁵⁾. Incendiée dans la destruction générale de l'an 1468, elle n'était point réédifiée au début du siècle suivant ⁽⁶⁾. Habitée en 1599, par les représentants Jean Fosseit ; en 1684, par Arn. Wilsens, marchand d'étoffes en gros ; en 1718, par Mademoiselle Wilsens ; en 1736, par la veuve Henri Renard, et ses deux fils, chanoines de Saint-Denis ; en 1762, par Cath. Dujardin ; en 1791, par Léon Hennet, orfèvre ; en l'an IX, par J.-J. Malherbe, et J. Beaujean, sa femme. Actuellement n^o 22, jadis 913.

Aux *Trois Chandeliers* (n^o 20 mod., 914 ancien) enseigne au moins trois fois séculaire ⁽⁷⁾. La maison est signalée dès la première moitié du XIV^e siècle ⁽⁸⁾. Habitée en 1463, par B. d'Yernawe, en 1684, par Marie Pereye, marchande de sacs, de pois et d'autres *minuttes à la débite* ; en 1736, par Nic. Lamine, contrôleur et Anne d'Olne, sa femme ; en 1740, par Jérôme d'Ardenne et Jeanne-Cath. Lambertin, sa femme ; en 1762, par

Franc. Willem et Thér. Dujardin, sa femme ; en 1791, et en l'an IX, par les sœurs Henvart, marchandes de teintures.

Cette maison est à l'angle de la ruelle du Carré, qui formait limite à la circonscription paroissiale de Sainte-Catherine, de ce côté. Au delà de la ruelle, vers le Marché, commençait le **territoire de la paroisse Saint-André**.

*
**

Les immeubles compris entre la rue du Carré et la place du Marché sont parmi ceux dont le passé historique est le mieux connu. Ce passé est long pour eux.

La première maison, occupée pendant une grande partie de la seconde moitié du XIX^e siècle par la famille Etienne (n^o 18 mod.), est indiquée dans les documents vieux de six siècles. Si elle a péri dans l'incendie général de 1468, elle se retrouvait debout huit ans plus tard ⁽¹⁾. Il a fallu de nouveau la restaurer en 1574. Ainsi a-t-on pu mettre au jour, en 1884, lors des dernières modifications apportées à cette bâtisse, des pierres jaunes portant, avec le perron de Liège et les armes de l'Empire — l'aigle à deux têtes — le millésime 1574.

On a retrouvé dans une vieille cheminée, bouchée depuis longtemps, deux gros boulets de canon, pesant 24 livres. L'un a été déposé au Musée archéologique ; le second est conservé par le propriétaire. D'où provenaient ces boulets ? Peut-être du bombardement dont le maréchal français de Boufflers accabla le centre de la ville surtout, en juin 1691. Peut-être aussi des incidents militaires du 15 octobre 1702. Ce jour-là, la ville s'était rendue aux armées des Alliés, laissant les Français en possession de la Citadelle Sainte-Walburge et du fort de la Chartreuse. Le colonel Trognée, à la tête des troupes des Alliés, ayant pénétré en la cité, procéda à des travaux sur divers points en vue de déloger les Français de la Citadelle, et la canonnade commença. Trois batteries, précisément de pièces de 24, établies près des Taves, lancèrent sur la Citadelle de nombreux projectiles, « lesquels », raconte un chroniqueur contemporain, « endommagèrent beaucoup de maisons vers le Marché, rue du Pont, Sainte-Catherine, Souverain-Pont et la paroisse de la Madeleine ». Cette canonnade dura plusieurs jours.

La maison à laquelle nous sommes arrêté était dite depuis longtemps à l'*Ecu de France* ⁽²⁾. C'est paraît-il, contre le détenteur de cette maison ou de la voisine, qu'une émeute se produisit le 4 mai 1739, en raison de la cherté extrême du pain. Le peuple en voulait à certains marchands de grains et à des boulangers qu'il accusait de monopolisation. La populace du quartier d'Outre Meuse, après avoir pillé et saccagé plusieurs boutiques et magasins de la rive droite de la Meuse, se porta sur la rive gauche et se rendit dans la rue du Pont, à l'endroit qui nous occupe. Il y avait là un commerce de grains et d'épicerie. Les magasins furent complètement dévalisés ; d'autres étaient menacés du même sort. Afin d'arrêter les violences des perturbateurs, on fit descendre

(1) 1630 : Maison du *Verd Cheval*, joint. vers le Marché à l'*Axe du Moulin*, vers Meuse au Pourceau d'Or. (RP, r. 19, f. 163 v^o.) — 1642 : Maison du *Verd Cheval*, rue du Pont. (Par. Sainte-Catherine, Stock, f. 84 v^o.)

(2) 1565 : Maison de l'*Etoile d'Or*, jadis de l'*Axe du Moulin*, joint. vers Meuse au Moriâne, vers le Marché au Chaudron d'Or. (RP, r. 37, f. 124 v^o.)

(3) 1440 : Maison du *Chodron d'Or*. (EL, r. 11, f. 64 recto et v^o.)

(4) 1565 : Maison du *Chaudron*, ayant des estables sur la rue du Carré. (RP, r. 57, f. 207 v^o. — *Conven. et Testam.*, r. 46, f. 209 v^o.)

(5) 1463 : Maison du *Lévrier* en la rue de Pont, joint. vers le Marché à B. d'Yernawe, et vers Meuse à Johan de Chodron d'Or. (EL, r. 28, f. 290.)

(6) 1502 : Place où avant la grande prise de Liège, était la maison de *Lévrier* où il y a à présent une houtte. (EL, r. 57, p. 54.)

(7) 1595 : Maison des *Trois Chandeliers*. (RP, r. 10, f. 40 ; r. 33, f. 180.) — 1660 : *Trois Chandeliers d'Or* ayant issue par derrière sur la rue du Carré. (Ibid., r. 24, f. 49.)

(8) 1340 : Maison joint. vers le pont des Arches à... et vers le Marché al rualle Malproceit. (Cathédrale, Compt. des anniv., r. 1, f. 172.)

(1) 1475 : Maison en la rue du Pont, devant l'hôpital Mostarde, joint. vers Meuse alle rualle Malproceit, vers le Marché à Thom. Peronne, derrière à la Traille d'Or et à Pied de Bouff. (EL, r. 35, f. 32 v^o.)

(2) 1685 : L'*Ecu de France*, joint. vers le Marché et derrière à la maison de Strivea, vers le pont des Arches ale petite rue du Karé (RP, r. 30, f. 374 v^o.)

plusieurs compagnies de troupes de la Citadelle. Les soldats tirèrent sur les pillards dont cinq furent tués et plusieurs blessés. Le tumulte, apaisé par la nuit et par cette cruelle répression, recommença le lendemain. Cette fois, la milice bourgeoise fut mise sur pied. On s'empara des plus séditieux et, pour faire un sévère exemple, on en pendit immédiatement cinq sur le Marché ⁽¹⁾.

Les tenanciers de la maison de l'Écu de France, à ce moment, s'appelaient H. Servati et J. Lehaene, sa femme, et Elis. Lamarche, résidente. Ce fut en 1791, le prélocuteur Schelling, marchand.

Trois Chandeliers distinguent actuellement la propriété n° 16 (917 anc.). Dans les deux derniers siècles, elle avait un *Striveau* ⁽²⁾ pour enseigne. Précédemment, il y a quatre et cinq cents ans, elle devait être appelée la maison de l'*Ancre* ⁽³⁾. C'est elle qu'habita primitivement en 1294, Jean Mostard ⁽⁴⁾, le père du fondateur de l'hospice ainsi connu. Peu après, elle était devenue la résidence de Jean Malproveit, dont le nom passa une couple de siècles à la ruelle dite maintenant du Carré ⁽⁵⁾. Elle fut ensuite habitée, en 1475, par Thomas Peronne, en 1589, par « Loren Gerard et Oudon Delle Fosse, son espeuze, possesseurs de ceste maison », comme le porte un vitrail découvert par le propriétaire de 1896 ; en 1736, par J.-Fr. Bouquet, et A.-C. Heligers, sa femme ; en 1740, par J. Collette, marchand ; en l'an IX, par un marchand poissonnier, J.-P. Heuzeux, qui avait épousé une descendante de ce J. Collette. L'immeuble est resté dans les mains des Heuzeux jusqu'au 25 septembre 1874.

Au n° 14 (918 anc.) ont demeuré, en la seconde moitié du XVII^e siècle, le prélocuteur Pierre Tonnar et sa femme Anne Gilis ⁽⁶⁾ ; en 1736, E. Monin, veuve Fléron ; en 1740, R.-Th. Stephany ; en 1791 et en l'an IX, la famille Haxhe, marchand de lin et de fil. Cette maison était désignée à la *Coupe d'Or* ou à la *Petite Coupe*.

La suivante avait l'*Etoile d'Or* pour enseigne (n° 12 actuel, 919 anc.). Habitée, en 1791, par D. Huygen et Chr. Labye, elle l'était, en l'an IX, par J.-H. Melotte, perruquier.

Nous voici à la maison n° 10 (920 anc.). Pendant plus de deux centaines d'années, elle eut pour emblème caractéristique un *Pot d'Or*, qui a été remplacé quelque temps en la seconde moitié du XIX^e siècle par *Trois Chandeliers*. Elle a été tenue en 1736, par J. Florquin, boulanger, et A. Walteri, sa femme ; en 1740 et en 1791, par J. Keppenne, marchand ; en l'an IX, par Th. Romsée, et M.-Th. Keppenne, sa femme, propriétaire. La maison a passé ensuite aux époux Becasseau-Bellefroid.

L'immeuble n° 8 (921 anc.) a une plus lointaine origine. Elle a conservé durant cinq siècles, la même

enseigne l'*Homme sauvage* ⁽¹⁾. En 1532, Roland de Wick, dit le *bansellier* (vannier) céda sa maison à la Cité moyennant une rente de quatre florins ⁽²⁾. Les habitants de cette demeure ont été, en 1588, Henri Corbion ; en 1736, Fr. Dujardin, « maître cartier », et J. Pernotte, sa femme. A eux a succédé l'imprimeur-libraire bien connu, de Boubers. Contrairement à ce qu'on a rapporté, la famille de Boubers n'est pas d'origine liégeoise. Claude-Dieud.-René de Boubers était arrivé de Lille (France) en 1761. Il est mort le 16 janvier 1808, à l'âge de 85 ans. Sa femme, Domin. Balin, était d'Aix. La maison est restée aux mains de la famille jusqu'en 1835.

Les Gilman possédèrent aussi longtemps au XIX^e siècle la demeure joignante (n° 6 act., 922 anc.). Ils l'avaient en la seconde moitié du précédent. En 1736, la maison avait pour habitants C. Bastin et M. Leduc, sa femme ; en 1650, Henri Gouverneur, qui décéda en 1666 ⁽³⁾ ; en 1570, Arnould Dechamps, lequel y vivait encore en 1588. La demeure que caractérisait alors un *Anneau d'Or*, fut vendue cette année-là moyennant 941 florins liégeois ⁽⁴⁾. Elle appartenait, en 1459, à Jean Ruggo et se distinguait par l'enseigne du *Dauphin* ⁽⁵⁾. La maison fut détruite dans l'incendie de l'an 1468. Pendant une longue succession d'années, à cause des malheurs de l'époque, on ne vit sur son emplacement qu'une bâtisse éphémère, une espèce de hutte ⁽⁶⁾. C'est en la maison restaurée du *Dauphin* que les *man-gons* (bouchers), avant d'occuper leur nouvelle halle, en 1546, allaient tuer leurs animaux. L'enseigne du Dauphin finit au XVI^e siècle par faire place à l'*Anneau d'Or*, qui resta appendue à cette demeure jusqu'au XX^e siècle.

La maison n° 4 (923 anc.) a été occupée au début du XIX^e siècle et au déclin du précédent par J.-L. Jamme, marchand bonnetier, et M.-J. Mozin, sa femme ; en 1740, par J.-N. Fontaine, menuisier ; en 1736, par Contr. Muller, marchand pelletier. C'était au *Cœur d'Or* à la fin du XIX^e siècle et depuis lors à la *Vierge Noire*, comme la maison précédente et celle d'en face qui dépendent de la firme Winandy, toute moderne. Dans les siècles derniers de la principauté, c'était à la *Grosse Tête d'Or*, désignation déjà usitée au milieu du XV^e siècle. Le qualificatif *grosse* avait pour but d'établir une distinction entre cette demeure et sa voisine immédiate du côté du Marché qui, elle, était dite à la *Petite Tête d'Or*. De fait, dès les temps reculés, ces deux habitations ne formaient qu'une seule et unique bâtisse, appelée souvent à la *Tête d'Or*, tout court. Cette construction est aussi devenue la proie des flammes en 1468 ; mais, avant cette catastrophe et plus de deux siècles après,

(1) G. NAUTET-HANS, *Notices historiques*, t. III, p. 79. — Voir aussi LAMET, *L'Année liégeoise*, f. 118 v°. — OPHOVEN, p. 53.

(2) *Striveau*=pelle de bois qui sert à remuer le blé et aussi le charbon de bois.

(3) 1431 : Maison delle *Ankre*, rue de Point, allante four par derrière sur le rualle *Malproveit* (du Carré). (EL, r. 7, f. 199.)

(4) 1294 : Maison devant le Dragon, entre le maison *Johan Mostarde* et *Rawsote* le hugier. (PI, r. 13, f. 185 v°.)

(5) 1340 : Maisons rue de Pont, joindant vers le pont des Arches, alle rualle qui tend de la rue de Pont en Nueffvis, vers le Marché à *Johan Malproveit*. (Cath., *Compterie des Anniv.*, r. II, f. 49 v°.)

(6) 1689, febr. 17 : Obiit Anna Gilis, vidua praelocutoris Pierre Tonnar, à la *Petite Coupe*, in platea Pontis ; die seq. sepulta in templo. (R. par. de Saint-André.)

(1) 1485 : Maison de *Savaige Homme*. (Par. Saint-André, r. 6, f. 10 v°.) — 1565 : RP, r. 2, p. 80. — 1693 : Le *Savage Homme*, joint. vers le Marché, à l'Anneau d'Or, vers le pont des Arches, au Pot d'Or. (Ibid., r. 32, f. 254.)

(2) EL, *Ouvres*, r. 122, f. 229 v°.

(3) C. DE BORMAN, *Les Echevins*, t. II, p. 347.)

(4) Cart. Saint-Laurent, r. 5, f. 204.

(5) 1459 : Maison de *Dalphin*, en le ruwe de Pont, allencontre ly hospital Mostart, appart. à Johan Raggio, joint. de costé vers le Marché à... vers Saint-Kathelin, à... (Par. Saint-André, r. sur *parchemin*.)

(6) 1485 : Place, *houtte* (hutte) que ons appelloit devant la prise de Liège, la maison de *Dalphin*, seante en le rue de Pont, et où en ils demoroient, joint. vers le Marché à Jehan de *Chierf* (Cerf), à present audit Collard et vers Mousse alle maison de *Savaige Homme*. (Par. Saint-André, r. 6, f. 10 v°.)

la propriété, ou du moins la partie appelée de la *Grosse Tête d'Or*, appartient à la famille de Houtain (1).

Quant à la partie dite de la *Petite Tête d'Or*, elle appartenait à Jean Tixhon en 1468, alors qu'elle brûla intégralement ; mais elle ressuscita bientôt de ses cendres (2) ; elle a été tenue en 1485, par Jean de Cerf ; au XVI^e siècle par Martin de Noville et Agnès de Drappe ou Trappé (3) ; en 1740, par Cath. Heligers ; en 1791, par Hub. Renson ; en l'an IX, par la dame veuve Detrootz, qui vendait du tabac en détail. La *Boule d'Or* avait remplacé la vieille enseigne au XIX^e siècle.

La maison de la *Gayoule* (cage), cinq à six fois séculaire, n'est plus maintenant comprise dans la rue du Pont. Elle aussi était divisée en deux demeures, dont l'une donnant rue du Pont avait nom à la *Grande Gayoule*, et l'autre formant le coin de la place du Marché, était dite de la *Petite Gayoule* (4). Nous fournissons d'amples détails sur cette maison à l'article *place du Marché*. Nous faisons connaître également comment elle fut mise à sac dans un mouvement d'effervescence du peuple, en 1631. La maison était occupée alors par le conseiller Dujardin, dit du Pied de Bœuf, du prénom *Erard* et non *Jean*, comme on l'a écrit. La veuve de ce conseiller, lequel mourut des suites de ces violences, obtint de la Cité, le 24 juillet suivant, une indemnité de 8,000 florins de Brabant (5).

Nous sommes loin d'avoir énuméré toutes les vieilles enseignes de la rue. Il nous aurait fallu citer encore une série d'autres, notamment celle du *Mouton blanc*, sous laquelle demeurait, en 1778, Jean Bovy, marchand qui vendait « de la morue de très bonne qualité » à trois sous la livre (6) ; celle de la *Fontaine d'Or*, où, à la même date habitait Pierremont, marchand de vin.

Dès la première moitié du XVI^e siècle, cette voie possédait des libraires bien connus, entre autres Olivier Boulogne qui, en 1540, vendait le missel à l'usage de l'église de Liège, imprimé à Paris le 22 juillet de cette même année (7).

(1) 1428-1443 : La *Tieste d'Or*, joint. der. au Samson. (EL, r. 6, f. 77 v^o ; r. 13, f. 81 v^o et 228.) — 1446 : *Massur* contenant *dois demoraiges* exstant elle ruwe de Pont, joint. vers le Marché aux hoirs Henry de Hutten, là le *Teste d'Or* stat et joint. vers le pont des Arches à Collar de Houten. (PI, r. 1380 des *Pawres de Saint-Nicolas*.) — 1460 : Maison en la rue de Pont appellé le *Tieste dorre*, joint. vers le Marché à Thyry de Polleur, jadic, appartenant à présent à dam. Isabea, vefve de Henry de Hutten, jadic vers Moeuze à Renchon de Preydt, par derr. vers Nouvis à un chasseur partenent alle maison delle *Grande Tieste d'Or*. (Par. *Sainte-Catherine*, Stock, r. 1545-1626, f. 63.) — 1465 : Li *Tieste d'Or* et le *Petite Tieste d'Or* en le rue de Pont qui n'est qu'un demorage. (EL, r. 30, f. 38 v^o.) — 1475 : *Maison brûlé de la Tête d'Or*, en la rue du Pont. (Ibid., r. 35, f. 8 v^o.) — 1536 : *Maison quondist le Petite Tieste d'Or*, en la rue de Pont, joint. vers le Marché à Martin de Noville. (*Abbaye Saint-Laurent*, *Cour des Tenants*, r. 2, f. 45 v^o.) — 1540 : CB, r. 1540-1541, f. 11 v^o.) — 1590 : *Tête d'Or*. (RP, r. 9, f. 250 v^o.) — 1595 : La *Grosse Tête d'Or*, joint. vers les Mineurs à la *Petite Tête d'Or*, joint. vers les Mineurs à la *Petite Tête d'Or*, vers la rivière à l'Anéa d'Or, der. au Chat et au Grand Samson. (Ibid., r. 10, f. 25 v^o.) — 1600 : *Maison de la Petite Tête d'Or*, joint. vers le Marché à la tenure delle maison de la *Gayoule* : vers Mœse à la maison de la *Grande Teste d'Or* ; qui tient Stienon Uten et devant au real chemin. (*Stock Frésart*, f. 9.) — 1653 : Pierre Simons, le jecunes, possesseur de la maison de la *Grande Teste d'Or*, joint. vers les Frères Mineurs, à la maison de la *Petite Teste d'Or*, vers le Vieux pont, à la maison de l'Onneau d'Or, possédée par Stienne Uten. (Par. *Sainte-Catherine*, Stock 1515-1626, f. 158.) — 1660 : RP, r. 25, f. 438 v^o.)

(2) 1478 : *Cart. Saint-Laurent*, r. 3, f. 196.

(3) C. DE BORMAN, *Les échevins*, t. II, p. 278.

(4) 1459 : *Maison sour le Mercheit*, appellé le *Petite Gaiolle*, en laquelle demoiert Erken le corbesier, et faisant li *angleit* (angle) delle ruwe de Pont, de costé vers Sainte-Kathelin, joint al *Grande Gayoul*. (Par. *Saint-André*, r. sur *parchemin aux Cens et Rentes*, f. 7 v^o.)

(5) RCC, r. 1649-1653, f. 377.

(6) *Gazette de Liège*, 23 février 1780-10 février 1790.

(7) DE THIEUX, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. n^o 1310.

Pont des Arches

RUE DU — Nous voici parvenu au *pont des Arches*. Comment ne pas nous y arrêter quelque peu ? Cet ouvrage d'art n'est-il pas depuis de longs siècles **l'un des plus précieux joyaux de la cité** ? A coup sûr, depuis le régime qui succéda à la principauté, à la fin du XVIII^e siècle, ce pont fait partie de la grande voirie et se trouve de la propriété de l'État, tandis qu'auparavant il dépendait de la Cité exclusivement. A coup sûr aussi, il a été, en raison de sa valeur, la première victime en notre ville, de la terrible guerre de 1914-1918 ; mais, comme le phénix de la fable, il devait ressusciter tel quel de ses ruines. Il n'en est pas moins resté le pont favori des Liégeois.

Vainement des auteurs ont nié les origines lointaines de son appellation ; vainement des novateurs ont tenté de la métamorphoser, à l'époque de la Révolution française, en *pont de la Victoire*, et plus récemment, par un mouvement de patriotisme mal conçu, en *pont de la Cité* ou en *pont Léopold* (1). L'antique et populaire dénomination *pont des Arches* a prévalu malgré tout. Elle est indissolublement unie à d'impérissables souvenirs du passé national, comme le pont lui-même. Témoin des grands épisodes de notre histoire, il y a pris une large part. Nul monument n'a plus que lui subi les effets de la transformation des mœurs et des institutions nationales. Nul n'a été plus intimement mêlé à nos malheurs comme à nos triomphes, à nos afflictions comme à nos joies. Jadis, il n'y avait pour ainsi dire pas de fêtes publiques sans l'illumination générale du pont des Arches. Il remplissait, dans les jours de liesse, le rôle qui est présentement dévolu au pont Saint-Léonard pour les feux d'artifice (2). Pendant tous les événements bellicieux dans lesquels Liège a été impliquée aux diverses époques de notre histoire, il a joué un rôle notoire. Au XX^e siècle, lorsque, en 1914, notre indépendance nationale subit les atteintes, le pont des Arches — nous venons de le dire — fut livré en holocauste, un peu trop hâtivement à la vérité, pour tenter de la sauver.

La prédilection témoignée par nos pères pour le pont des Arches résultait aussi de l'importance extrême qu'il avait alors plus que de nos jours. Durant de longs siècles, en effet, et jusque fort avant dans le XIX^e siècle, pour mobiles stratégiques et autres, il fut le seul pont qui reliât, chez nous, les deux rives de notre beau fleuve. Dans son cours principal, la Meuse n'était traversée par aucun autre pont de Huy à Maestricht.

En ces conditions, que le pont des Arches ait, aux siècles passés et en notre temps, fait l'objet de maintes **monographies** (3), on pourra ne pas s'en étonner. Nous

(1) Voir ce dernier intitulé.

(2) Dès le 28 novembre 1683, les bourgmestres de Liège, à l'occasion tant de l'élevation du prince Maximilien-Henri de Bavière à l'évêché de Munster, que de la conclusion d'une paix signée le 23 du même mois, entre le prince et la Cité, firent tirer un feu d'artifice au milieu du pont des Arches. (ABRY, RH, p. 477.)

(3) La plus ancienne monographie du pont des Arches a paru en appendice, par ordre de la Cité, l'an 1663, dans le travail intitulé : *Moyens et conditions à redresser le Pont des Arches*. Liège, Jean-Fr. van Milst. Au XIX^e siècle, des études historiques sur le pont des Arches ont été publiées : en 1834, par Ed. LAVALLEYE, dans le *Politique, Messager de Gand*, série 1^{re}, t. II ; en 1842, par POLAIN, *Liège pittoresque*, pp. 225 et suiv. ; en 1859, par Ferd. HENAU, *BIAL*, t. III ; en mars 1859, par Ed. LAVALLEYE, *Gazette de Liège* ; en 1860, par Eug.-M.-O. DOGNÉE, *Histoire du Pont des Arches*. — Aug. Hock (tome II, *Œuvres*), a, en un chapitre, conservé maints souvenirs de traits de mœurs et d'usages locaux se rattachant au pont des Arches (renversé en 1859).

THÉODORE GOBERT

Conservateur Honoraire des Archives de la Province de Liège

Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois

Liège à travers les âges

LES RUES DE LIÈGE

5^{me} Volume — 1^{er} Fascicule



LIÈGE

GEORGES THONE, ÉDITEUR

—
1928